



Téléinscription en 6^{ème}

Note technique pour les directeurs d'école sur les comptes EduConnect

Le **portail national des démarches en ligne** va être mis en place en juin. Le portail national des démarches en ligne donne accès :

- A l'**inscription en 6^{ème}** pour les responsables légaux des élèves de CM2
- Au **livret scolaire unique** pour consulter les bilans périodiques trimestriels et les bilans de fin de cycles.

L'accès au portail national des démarches en ligne par les responsables légaux se fait par le compte **EduConnect**.

Les responsables légaux **activent eux-mêmes leur compte EduConnect** (auto-inscription) pour accéder au portail national des démarches en ligne, à l'adresse suivante :

- <https://teleservices.education.gouv.fr/>

Vous êtes invités à communiquer le document d'aide à l'activation du compte EduConnect aux responsables légaux.

Votre attention est attirée sur le fait que des **erreurs sur les informations suivantes** dans **ONDE** peuvent **bloquer** l'activation du compte EduConnect :

- le numéro de téléphone portable des responsables légaux
- le mail des responsables légaux
- la date de naissance des enfants

L'application Préparation Educonnect « **PREPECT** » est à votre disposition pour **identifier** les responsables légaux dont le portable ou le mail **ne sont pas renseignés** dans ONDE. PREPECT est accessible par le portail ARENA, rubrique « *Intranet, Référentiels et Outils* » -> « *Outils de gestion des identités et habilitations* » ou via le lien suivant :

- <https://portail.ac-nancy-metz.fr/prepect/ecole/>

Le directeur d'école pourra mettre à jour les fiches élèves dans ONDE. Les corrections seront automatiquement prises en compte sous 48 heures pour l'activation du compte EduConnect.

Les responsables légaux ayant des enfants scolarisés en collège ou en Lycée ont déjà dû activer leur compte EduConnect : ils peuvent accéder directement au portail national des démarches en ligne.

La **DSI** du Rectorat assure **l'assistance** pour la connexion EduConnect auprès des responsables légaux grâce à au formulaire suivant, que vous pouvez communiquer aux parents :

- <https://portail.ac-nancy-metz.fr/assisteduconnect/>

En cas de besoin, la DSI du Rectorat reste joignable pour les directeurs d'école grâce à la demande d'assistance habituelle via Partage. La modification des fiches élèves dans ONDE est de la responsabilité des directeurs d'école.

S'ils le souhaitent, sur la base du volontariat, les directeurs d'école peuvent aider les responsables légaux pour l'activation de leur compte Educonnect grâce à l'application « **Administration des comptes EduConnect** », accessible vi ARENA > rubrique « *Intranet, Référentiels et Outils* » -> « *Outils de gestion des identités et habilitations* ». Ils pourront ainsi réinitialiser le mot de passe EduConnect ou le notifier (distribuer) aux responsables. Un guide est joint pour les directeurs. La DSDEN peut aussi effectuer ces actions.

Les informations détaillées concernant le lancement du portail national de services et la téléinscription 6^{ème} sont en cours de finalisation par le ministère. Elles seront communiquées ultérieurement.